

toute fêlure, la moindre erreur de notre part, la réduction éventuelle de l'effectif porterait un coup fatal à cette stratégie.

A l'inverse des autres provinces, l'absence d'ouvriers contractuels dans le cas du Luxembourg, n'est pas un handicap majeur si on ambitionne une gestion du sous-sol dépassant la politique du sauvetage qui, au fond, est celle d'un échec patrimonial.

En conclusion, il convient de rappeler les particularités de la plus grande province du Royaume avec ses 4.418 km². Epargnée par les grands travaux linéaires d'infrastructure, hormis quelques zonings industriels en voie d'achèvement plus que de création, la province de Luxembourg compte, par rapport à son étendue, le moins de monuments et sites classés de Wallonie (ca 300 contre 1.100 dans la province de Liège !). On n'y rencontre que des villes secondaires dont le nombre d'habitants n'excède pas les 11.000 (commune de Bastogne), 12.500 (commune de Marche-en-Famenne), 23.000 (commune d'Arlon). Toutefois, la pression immobilière existe bel et bien mais de manière beaucoup moins spectaculaire que dans les grands centres urbains, car diluée en milieu rural. Autant de facteurs qui justifient les disparités actuelles d'effectifs entre le Luxembourg et les autres provinces qui sont confrontées, elles, à des sauvetages archéologiques mais où le nombre d'agents permet de créer une dynamique.

L'année 1996 accentue les orientations qui se dessinaient précédemment. Au sein d'une structure de l'archéologie wallonne s'appuyant sur le découpage par province, la répartition de moyens tant matériels qu'humains très inégale a conditionné notre façon d'agir.

La gestion administrative des dossiers impliquant le sous-sol arrivent à un stade efficace. De plus en plus d'aménageurs comprennent et acceptent nos conditions. Notaires, au sujet des lotissements, ou aménageurs, comme IDELUX, nous consultent et attendent notre passage. Dans cette optique de l'archéologie préventive, celle qui doit mobiliser l'essentiel des efforts, il est vrai que la faiblesse de notre équipe permet beaucoup trop peu d'interventions. De même, si nous parvenons à intervenir sur plusieurs opérations, c'est parce qu'elles sont ponctuelles et n'impliquent pas un suivi de longue haleine. Sur base de l'information qui nous parvient, nous arrivons à suivre. Mais ce n'est peut-être qu'une illusion...

L'archéologie préventive ne concerne pas que les zones à bâtir. Dans le même esprit, l'archéologie du bâtiment relève aussi de la prévention. L'apport de l'archéologie



Bastogne, rue Chanteraine, façade actuelle du bâtiment du XVII^e siècle.

Bastogne, rue Chanteraine, relevé intérieur du pignon. A. Reconstitution du profil de la façade avec son encorbellement.

